Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande
Band: 5 (1906)
Heft: 2-3

Rubrik: Étymologie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉTYMOLOGIE

—✣—

Vaudois *satạmo*, *chatạmo*, repas de funérailles.

Bridel enregistre dans son *Glossaire* un mot vaudois *chatamot*, *tschatamo*, qu'il explique par : repas de funérailles défendu inutilement par les lois de police. Aujourd'hui, ces plantureux repas d'enterrement de jadis sont à peu près complètement tombés en désuétude, et avec eux le vocable qui les désignait. On nous signale cependant encore *satạ̄mo*, à Vaugondry sur Grandson, et *rəpa dả satạmo*, à Pailly (Jorat). Bridel, infidèle pour une fois au celtique, voit l'étymologie de ce terme dans l'hébreu *chata*, il boit, *mout*, mourir ; c'est le vin de la mort. Plus récemment, M. Ceresole l'a rapproché de *chèta*, *chata*, sabbat des sorciers, et s'est demandé s'il ne signifiait pas à l'origine la danse, la fête païenne en l'honneur du mort[1]. L'étude scientifique du mot ne vient pas à l'appui de ces hypothèses aventureuses : elle nous amène à reconnaître dans *satạmo* un simple continuateur du latin septimus, le septième. Dans le latin du moyen âge, septimus ou septimum est employé comme terme ecclésiastique avec le sens spécial de septième et dernier jour d'une série d'offices funèbres célébrés pendant une semaine consécutive après l'ensevelissement d'un défunt. Le mot s'appliquait aussi à l'offrande spéciale reçue par le prêtre à cette occasion, et les textes réunis par DuCange nous font voir qu'un repas de circonstance ou des distributions de vivres accompagnaient fréquemment la clôture de ces exercices pieux[2]. Il n'est pas douteux que c'est à ce terme d'église qu'il faut rattacher notre mot patois *satạmo*. De même qu'en vieux français on trouve *setme*, *sepme*, *seme* comme équivalent de septimum, on rencontre dans d'anciens documents de notre

---

[1] Ceresole, *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 180.

[2] Voir DuCange, sous *septimus*, *septimum*, *seme*, *septimale*, *septenarium*, *tricenarium*, et Godefroy, *setme*.

région la forme *septame: Vuil que ma* (lire *mes*) *conroi* (repas) *et mengiers soient fait a la clergie ou premier jour de mon sevilement* (ensevelissement), *ou septame et ou trentieme* (Neuchâtel, 1373)[1]. (Le marguillier) *doit perceivre lo dit dieme tant soulemant eis jors de sepulture deis cors,... eis jors de septame, trentanier et eis anniversaires* (Fribourg, 1414)[2]. *VIII pos de vin singa* (offerts) *a Mrs de Friborg ou sataniez* (lire *satamez*) *de la femme a sieur Jacob* (Fribourg, 1476)[3]. Ces passages permettent de comprendre comment le mot qui désignait à l'origine une cérémonie religieuse catholique a pu subsister dans le canton de Vaud réformé avec le sens restreint de repas de funérailles. L'expression *rəpa dâ satạmo,* à Pailly, montre bien comment s'est opérée la transition. L'acception religieuse s'est du reste conservée dans une partie du Valais. A Nendaz et dans la vallée d'Hérens on appelle encore *chatạmo* l'office célébré en l'honneur d'un défunt le septième jour ou le dimanche après l'inhumation. Au point de vue phonétique, le passage de septimum à *satạmo* ne présente rien d'anormal. Le mot, proparoxyton à l'origine, a subi un déplacement d'accent qui, dans les patois de la région, paraît être de règle en cas pareil; cf. par ex. júvenem > *dzouvạno*, *léndina > *lindạna*, términum > *tarmạno*. Septem > *sa(t)* est la forme de toute la Suisse romande; on attendrait *satạmo*, mais la voyelle sourde a pu facilement s'assimiler à celle de la syllabe initiale, primitivement accentuée. Le *ch* pour *s* à l'initiale est, dans le canton de Vaud, une particularité du Pays d'Enhaut. Quant à la variante *tschatamo*, donnée par Bridel, nous la tenons pour une reconstruction erronée de l'auteur du *Glossaire*, d'après le modèle des doublets purement graphiques *champa* et *tschampâ*, *channa* et *tschanna*, etc.

J. JEANJAQUET.

---

[1] *Testam. du comte Louis de Neuchâtel*, dans Matile, *Monuments*, p. 965. Dans une rédaction précédente, datée de 1354 (ibid., p. 696), le même passage se retrouve avec la forme française *septieme*. Au lieu de *conroy*, Matile imprime *covroy*, qui ne signifie rien. Voir Godefroy, *conroi*, et Bridel, *conrei*.

[2] Jeanjaquet, *Un document inédit du français dialectal de Fribourg au XVe siècle*, p. 9.

[3] Ochsenbein, *Urkunden der Belagerung und Schlacht bei Murten*, p. 542.